

DÉLIBÉRATIONS

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf. : CV

Séance du 26 juin 2008 - Convocation du 19 juin 2008

Compte rendu affiché le 4 juillet 2008

Président de séance : M. Jean-Claude OLLIVIER

Secrétaire de séance : Delphine ROGER

Présents :

M. OLLIVIER, Mme GLATARD, M. CHATUT, M. RODRIGUEZ, M. BOUREZG, M. CHRETIN, Mme RIVE-OLLIVIER, M. AUROY, Mme GOYON, M. VALETTE, M. CLARET, Mme MARMONIER, M. GOJON, Mme CHIGNARD, M. RACHAS, M. BUFFARD, Mlle FERNANDES, Mlle ROGER, Mme BARTHOD, M. MARTIN-RABAUD, Mme ORIOL, M. MANIKAS.

Absents représentés

Mme SORREL-DUNAND par M. CHRETIN, Mme MAY par Mme GLATARD ; Mme BROSSARD par Mme GOYON ; Mlle COIN par M. BUFFARD ; M. MACHURAT par M. MANIKAS ; M. DESBOIS par Mme ORIOL ; Mme CORSET par M. MARTIN-RABAUD.

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	22
Votants	29
Exprimés	29

Objet : Subvention complémentaire : "Ecole et Cinéma"

Lors de la dernière réunion du Conseil d'école de la Tatière, a été évoquée dans le cadre d'une action nationale, une augmentation souhaitée de la subvention versée à la coopérative dans le cadre de l'opération d'envergure nationale "école et cinéma".

Compte tenu de l'intérêt évident de la demande, le conseil municipal est invité à porter sa participation au financement de cette opération de 780 à 960 €, soit une augmentation de 180 €.

Le Conseil Municipal,

- OUI l'exposé de Madame l'Adjointe déléguée,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le budget primitif 2008,
- VU l'état des subventions 2008,
- CONSIDERANT l'intérêt de l'action "école et cinéma"
- **DECIDE de porter par une augmentation de 180 € la subvention à la coopérative de l'école de la Tatière à 960 € pour contribuer au financement complémentaire de l'opération "école et cinéma",**
- **DIT que cette dépense figure au budget communal à l'article 6457.**

Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait conforme,
Neuville-Sur-Saône, le 26 juin 2008
Le Maire,
Jean-Claude OLLIVIER.

Acte rendu exécutoire après

- Dépôt en Préfecture le 09/07/2008
- Publication ou affichage le 09/07/2008
- Fait à Neuville-Sur-Saône, le 9 juillet 2008
Jean-Claude OLLIVIER, Maire.